

La demande de fiançailles est acceptée



Le projet de mariage à trois est lancé, à la satisfaction des chefs de l'exécutif des trois communes: Samuel Dufour (Essertines-sur-Rolle), Jean-Noël Goël (Rolle) et Marlyse Dentan (Tartegnin). ARCHIVES CÉLINE REUILLE

RÉGION Les organes délibérants de Rolle, Essertines et Tartegnin ont approuvé le préavis d'intention de fusion.

DANIELLE COLLOMB, VALÉRIE DURUSSEL
ET JOCELYNE LAURENT
rolle@lacote.ch

Un premier jalon a été posé dans le projet de rapprochement entre Rolle, Essertines-sur-Rolle et Tartegnin. Mardi soir, les trois organes délibérants ont approuvé le préavis d'intention relatif au projet de fusion entre leurs trois communes. A Rolle, le Conseil communal a donné son feu vert par 38 oui et 6 non, à Essertines-sur-Rolle, les conseillers généraux l'approuvaient par 29 oui, 3 non et 2 abstentions, alors qu'à Tartegnin, le vote était moins net: 37 oui, 16 non et 3 abstentions.

Les travaux des groupes de réflexion intercommunaux ne débiteront, par contre, qu'après le renouvellement des autorités communales, en juillet 2016.

Le nerf de la guerre déjà

Le préavis d'intention mentionnait que «l'envie de fusionner devait venir du cœur et pas uniquement du porte-monnaie». Un conseil que le groupe UDC, à Rolle, n'a apparemment pas suivi. Lors du débat, relativement court, Arthur Petit a évoqué l'impact du projet sur les finances rolloises. «Tartegnin a des finances globalement saines, un endettement assez bas, mais on parle, dans le rapport de la commission, de faillite et de mise sous tutelle si la commune ne fusionnait pas», a déclaré le conseiller UDC.

«Je suis surpris par votre affirmation. Certes, actuellement, les revenus à l'habitant sont plus faibles qu'à Rolle, a répondu le syndic Jean-Noël Goël. La commune fusionnée, en faisant baisser un tout petit peu les revenus, aurait pour conséquence que la nouvelle entité reverserait moins à la péréquation et à la facture sociale. La fusion ne modifierait pas les finances de la commune par rapport à

notre taux d'impôt.»

Une réponse qui n'a pas empêché le groupe UDC et un conseiller Vert libéral de voter contre le préavis d'intention. Durant le débat, pourtant, Christian Hay, conseiller PLR, appelait à ne pas «semer les graines de la discorde sur ce projet positif de fusion».

dans l'intimité d'un vote à bulletins secrets, l'intention de fusion. «Un tel résultat fait toujours plaisir, relevait le syndic Samuel Dufour. Nous en avons parlé avec notre Conseil et nous le sentions prêt à entrer dans ce processus». Les conseillers généraux ont néanmoins relevé que leur vie politique s'en verrait transfor-

« Nous allons nous servir des expériences des autres communes pour ne pas commettre les mêmes erreurs. »

SAMUEL DUFOUR SYNDIC D'ESSERTINES-SUR-ROLLE

Le pays du bon vin frileux

La surprise est précisément venue de Tartegnin, où l'approbation a été plutôt frileuse de la part des conseillers. Le vote à bulletins secrets a été requis. Les sujets d'inquiétudes et les espoirs que les habitants de Tartegnin placent dans une fusion semblaient aussi nombreux les uns que les autres mardi soir.

La conseillère Floriane Munier a déploré que seuls des arguments financiers poussent Tartegnin à fusionner. Pourtant, les Tartegnois semblaient craindre également le coût d'une éventuelle fusion: un conseiller s'est inquiété du coût de l'étude pour la commune, une autre de l'augmentation des loyers en cas de fusion, afin de s'harmoniser avec les tarifs plus élevés à Rolle, mais aussi de l'augmentation du coût de l'eau. Au terme d'un débat qui a duré plus de deux heures, la syndique Marlyse Dentan a remercié les conseillers «d'avoir accepté de s'engager dans ce beau projet», précisant que l'étude lancée donnerait certainement des réponses aux Tartegnois inquiets.

Vote à bulletins secrets également

La commune d'Essertines-sur-Rolle a accepté, après une trentaine de minutes de débat et

mée, passant au stade de politique de partis. Une inquiétude partagée également à Tartegnin. Les Essertinois se sont également interrogés sur leur poids dans la prise de décisions, puisqu'ils ne composaient que près de 10% de la population globale.

Il a été également relevé qu'une fusion ne changerait pas réellement l'impact décisionnel de la commune sur ses finances et son budget, mais que le point d'impôt communal pourrait baisser quelque peu. Les conseillers essertinois se sont demandés ce que Rolle souhaitait apporter aux deux autres communes, soulignant le fait que dans le dossier de présentation, seules les petites communes avaient présenté leurs atouts, donnant l'impression que seules Tartegnin et Essertines étaient demandeuses.

«Nous devons réfléchir à ce projet de mariage tant que nous sommes en bonne santé financière, mais ça ne doit pas être que les finances qui nous font fusionner, il faut qu'il y ait un feeling, a précisé le syndic. Nous sommes conscients qu'il y aura un investissement de temps. Nous allons nous servir des expériences des autres communes qui ont suivi le même processus pour ne pas commettre les mêmes erreurs; nous devons bien communiquer.»